



ActionPrivée Evolutif

Code LEI : 9695005HW3BDD48H2N47

Rapport annuel

28 mars 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion	3
1. Orientation des placements	3
2. Politique d'investissement	10
3. Déontologie	17

II. COMPTES ANNUELS	20
---------------------------	----

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

III. Comptes annuels - Annexes	
--------------------------------------	--

Règles et méthodes comptables
Évolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indicateur de référence composite : 50% ESTER (€STR) capitalisé + 50% EUROSTOXX 50 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de placement de 5 ans.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composé à 50% ESTER (€STR capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) et à 50% EUROSTOXX 50 dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg : SX5T index). L'indice ESTER (€STR) est l'acronyme de « Euro Short-Term Rate » (en français « taux en euro à court terme »). Il reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. L'Ester est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la BCE et se base sur les échanges du jour précédent. L'ESTER capitalisé intègre l'impact des intérêts. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur :

https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html .

L'administrateur de cet indice est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'indice « Eurostoxx 50 » est composé de 50 valeurs des pays de la zone euro faisant partie des capitalisations boursières les plus importantes. L'indice est calculé dividendes réinvestis. Il est calculé par la société Stoxx Limited. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Cet indice est disponible sur le site : www.stoxx.com

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Mandarin Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.

La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, le Fonds n'a pas vocation à reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice composite.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Description des stratégies utilisées

Le Fonds a pour vocation, sur la durée d'investissement recommandée, d'optimiser sa performance au moyen d'une gestion discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs combinant une exposition aux marchés des actions et de taux.

La gestion étant discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer significativement de celle de son indicateur de référence composite.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le Fonds est investi, principalement, dans les titres suivants :

- Actions et OPCVM Actions françaises et actions européennes
- Taux et OPC de taux et/ou des OPC mixtes ou sans classification

Le processus d'investissement, discrétionnaire et opportuniste, est le fruit d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche top-down) et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse combinant quantitatif et qualitatif (approche bottom-up). Le gérant établit alors un scénario et définit le degré d'exposition du portefeuille aux différents types de risques ainsi que la répartition entre les deux principales classes d'actifs du fonds.

Processus de sélection des OPC

Le processus de sélection des OPC s'articule autour de deux sources de valeur ajoutée concomitantes, l'approche quantitative et l'approche qualitative :

- Analyse quantitative : elle vise à identifier les opportunités d'investissement par un filtrage quantitatif des OPC, basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Les critères d'analyse vont permettre d'opérer une sélection en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera les OPC ayant un track record (3 ans de préférence), une recherche de régularité dans la création de performance et une capacité à préserver le capital dans les phases de stress des marchés.
- Analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si le gestionnaire dispose des moyens adéquats pour réaliser les objectifs de gestion fixés pour les OPC qu'elles gèrent. Cette analyse vise à apprécier qualitativement, notamment, les éléments suivants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.

Processus de sélection des titres vifs

Le processus de sélection des titres vifs repose sur une gestion active de conviction basée sur la sélection de sociétés qui présentent potentiellement des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne des comparables et dont le potentiel n'a pas encore été anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.

La sélection des entreprises se base sur une étude de leurs fondamentaux en analysant :

- les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité),
- les perspectives futures de croissance envisagée et la qualité de la structure financière,
- les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

Les décisions d'investissement sont également prises en fonction :

- de l'analyse qualitative de l'environnement économique,
- du niveau de risque de l'investissement,
- de l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif net sur les marchés actions dont 75% minimum en titres éligibles au PEA (actions françaises et autres pays de l'Espace Economique Européen) et/ou en OPCVM eux-mêmes éligibles au PEA.

Les investissements se feront de manière opportuniste, à la discrétion du gérant, sans aucune contrainte en termes de répartition géographique (y compris pays émergents), sectorielle et de taille de capitalisation boursière, y compris les petites et moyennes capitalisations.

Pour rechercher sa performance, le gestionnaire aura recours à des contrats financiers (futures) à des fins de couverture du risque actions, ainsi qu'à des fins d'exposition du portefeuille sur les marchés actions.

L'exposition globale du Fonds en direct et/ou par le biais d'OPCVM et via l'utilisation de contrats financiers aux marchés des actions sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net.

Par ailleurs, le Fonds pourra être investi jusqu'à 25% de l'actif net sur les marchés de taux via des OPC taux et/ou des OPC mixtes ou sans classification (ou OPC équivalents en droit européen). Dans la poche « taux » l'allocation sera discrétionnaire, sans contrainte de notation, de répartition dette privée/dette publique, géographique (y compris pays émergents à hauteur de 20% de l'actif net maximum).

L'analyse de la qualité de crédit des titres ne repose pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations de crédit émises par des agences de notation mais également sur l'analyse fondamentale des émetteurs réalisée par la société de gestion.

L'exposition globale du Fonds aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 25% de l'actif net du fonds.

Enfin, le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises autre que l’euro, devise de comptabilité du Fonds.

En conséquence, il résulte de l’utilisation de l’ensemble des instruments financiers les fourchettes d’investissement et d’exposition suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Investissements		
Actions et autres titres éligibles au PEA	75%	100%
Marché des taux	0%	25%
Exposition		
Marché actions	0%	100%
Marché des Taux	0%	25%
Dont pays émergents	0%	20%
Risque de Change devises de l'UE	0%	100%

La stratégie d’investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union Européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Description des actifs utilisés (hors dérivés)

Actions :

Le Fonds est exposé aux marchés actions de 0% à 100% de l’actif net. La gestion de la poche actions est discrétionnaire en terme de taille de capitalisation, de répartition géographique (y compris pays émergents) et sectorielle. Le Fonds est éligible au PEA et doit être investi en permanence et au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA (et/ou en OPCVM eux-mêmes éligibles au PEA).

Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations :

Néant (investissement via des OPC)

OPC :

Le Fonds sera investi en parts ou actions d’OPC de droit français et/ou de droit européen.

Dans la limite de 100% de son actif net, le Fonds pourra détenir des parts ou actions d’OPCVM de classification Actions françaises et d’OPCVM actions. Le Fonds est éligible au PEA et devra donc être investi en permanence et au minimum à 75% de son actif net en OPCVM éligibles au PEA (en/ou en titres éligibles au PEA).

Dans la limite de 25% de son actif net, le Fonds pourra détenir des parts ou actions d’OPCVM et de FIA (si ces derniers respectent les quatre critères de l’article R214-13 du Code monétaire et financier) de taux et/ou des OPC mixtes ou sans classification, de droit français ou européen.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Mandarinne Gestion.

Le Fonds peut avoir recours à des supports indiciels cotés.

Instruments financiers dérivés

Nature des marchés d'intervention :

Dans un but de couverture et/ou d'exposition totale ou partielle du Fonds contre le risque de change et le risque actions, le Fonds peut intervenir sur des instruments dérivés à terme négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers, et de gré à gré.

Ainsi, le Fonds pourra conclure des opérations de change à terme ainsi que des contrats à terme (futures). Le Fonds pourra avoir recours à ce type d'investissement dans un but de couverture et/ou d'exposition contre le risque actions et de réduction de la sensibilité nette aux marchés actions.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés et/ou de gré à gré dans la limite de 100% de son actif net.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang. Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie. La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Mandarin Gestion (www.mandarine-gestion.com) .

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◆ Change ;

Nature des interventions :

- ◆ Couverture ;
- ◆ Exposition ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Contrats futures sur actions, ou sur indices (actions et/ou change) ;
- ◆ Options sur actions, ou sur indices ;
- ◆ Contrats de change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple...

Les instruments dérivés n'engendreront pas de surexposition. L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

Néant.

Dépôts

Les dépôts sont effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège social est établi dans un état membre de l'UE ou partie à l'EEE. Ces dépôts pourront contribuer dans la limite de 10 % de l'actif net à la réalisation de l'objectif de gestion ou permettront au fonds de gérer sa trésorerie.

Liquidités

Le Fonds peut détenir de manière accessoire des liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net.

Emprunts d'espèces

Le fonds peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, l'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachats,) dans la limite de 10% de son actif net. Le recours aux emprunts d'espèces pourrait donc temporairement porter l'engagement du Fonds à 110% de l'actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Gestion des garanties financières

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le Fonds pourrait recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

A cet égard, toute garantie financière reçue ou servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les principes suivants :

- **Liquidité** : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- **Cessibilité** : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- **Evaluation** : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- **Qualité de crédit des émetteurs** : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- **Placement de garanties reçues en espèces** : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- **Corrélation** : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- **Diversification** : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.
- **Conservation** : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- **Interdiction de réutilisation** : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie. Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille. Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que la performance du Fonds pourrait ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital initialement investi pourrait ne pas lui être totalement restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe donc un risque que le fond ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants et que l'allocation entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs : Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions : Le fonds étant exposé sur les marchés actions via des OPCVM, en direct et des contrats financiers, les variations de ces marchés peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net, ayant pour conséquence une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, Le Fonds peut être exposé directement ou indirectement sur des titres de petites et moyennes capitalisations. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le volume de ces titres cotés en bourse étant réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.

Risque de crédit : L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur et le risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : Le fonds est exposé jusqu'à 25% de son actif net aux marchés de taux via des OPC de taux et des OPC mixtes ou sans classification (ou équivalents en droit européen). En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de contrepartie : Le fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou de tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu une transaction. Le fonds est particulièrement exposé au risque de contrepartie résultant de son recours à des instruments dérivés de gré à gré avec la ou les contreparties à ces transactions.

Risque lié aux marchés des pays émergents : Les titres d'émetteurs situés dans des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte que ceux situés dans des pays développés. En outre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Le Fonds pouvant être exposé, directement ou indirectement aux marchés des pays émergents, sa valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

Risque de change : Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à l'euro, devise de référence du fonds. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE
5 ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
PriceWaterhouseCoopers Audit

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

· Avril 2023

Aux Etats Unis et en Europe, le ralentissement économique dans l'industrie a commencé et la Banque Centrale américaine devrait terminer prochainement ses relèvements de taux directeurs au fur et à mesure que l'inflation continue à se replier. A contre-courant, l'économie chinoise a réaccélééré, surtout dans le secteur des services.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a fléchi de 0,18% au cours du mois. En termes géographiques, les actions de la Zone Euro se sont une nouvelle fois bien comportées alors que les actions des pays émergents ont reculé.

· Mai 2023

Aux États-Unis, le mois de mai a été marqué par les négociations tendues entre Démocrates et Républicains au sujet du plafond de la dette qui ont entraîné un regain de volatilité sur les taux et les actions. En parallèle, la Fed a remonté ses taux directeurs de 25 bps et a préparé le marché à une pause en considérant que le niveau élevé des taux et la crise dans les banques régionales devraient suffire à freiner l'économie et l'inflation. En Europe, la BCE a elle aussi remonté ses taux de 25 bps, mais dans la perspective de poursuivre ce mouvement dans l'été. L'Allemagne est entrée en récession et la Chine a déçu sur ses perspectives de reprise économique avec des difficultés persistantes dans le secteur manufacturier.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,45% au cours du mois, alors que l'indice Eurostoxx 50 s'est replié de 2,21%.

· Juin 2023

Aux États-Unis, l'économie américaine s'est maintenue sur une trajectoire très robuste, ce qui a amené la Banque Centrale à prévoir encore deux hausses de ses taux directeurs. En zone euro, même si les indicateurs d'activité ont été en repli, la BCE a poursuivi son resserrement monétaire avec une hausse de 25 bps et d'autres à suivre. Parmi les principales autres banques centrales, celles du Canada et d'Angleterre ont également relevé leurs taux directeurs en juin, alors que la politique monétaire chinoise pourrait s'assouplir en raison d'une faiblesse de la demande intérieure et d'une inflation quasiment inexistante.

Dans ce contexte économique où la perspective d'une récession globale s'est éloignée, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 3,39% au cours du mois.

· Juillet 2023

Les dernières publications ont montré un ralentissement plus fort qu'attendu de l'inflation et un début d'impact du resserrement monétaire sur le crédit. Aux États-Unis, l'économie est néanmoins restée robuste malgré la contraction du crédit et de la consommation. En parallèle, les prix des matières premières ont légèrement rebondi dans un contexte de réduction de production de l'OPEP, de rebond de la demande en Chine et de pressions russes sur le transit du blé ukrainien. Dans cet environnement, la Fed et la BCE ont monté leurs taux directeurs de 25 bps et ont insisté sur l'importance des données futures pour déterminer la nécessité de remonter les taux.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a progressé de 2,28%.

· Août 2023

Aux États-Unis, l'économie s'est montrée relativement résiliente, faisant craindre un durcissement supplémentaire de la Fed. Les taux obligataires se sont tendus, d'autant plus que l'agence Fitch avait dégradé la note de crédit en début de mois. Lors de la conférence de Jackson Hole, J.Powell a rappelé que l'inflation demeurerait trop forte et qu'il suivrait particulièrement les prochaines publications macroéconomiques.

En Europe, les indicateurs PMI ont montré un décrochage de la croissance, notamment dans le secteur manufacturier, tandis que l'inflation restait élevée à 5,3% sur un an. À contrecourant, la Chine a connu une entrée en déflation et des difficultés dans le secteur immobilier qui ont conduit la Banque Centrale à baisser ses taux directeurs.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis s'est effrité de 1,25% et l'indice Eurostoxx 50 a chuté de 3,84%.

· **Septembre 2023**

Parmi les sujets très suivis par les investisseurs, les banquiers centraux ont envoyé des messages contradictoires au cours du mois. Alors que la BCE a opté pour une hausse de taux en ouvrant la porte à la fin du cycle de resserrement, la FED a quant à elle laissé inchangée sa fourchette cible tout en relevant ses projections de taux pour les prochaines années. Si l'inflation sous-jacente s'inscrit sur une tendance baissière, les enquêtes d'activité sont restées robustes, malgré la hausse des cours du pétrole qui pèse sur le sentiment du consommateur. En Chine, les multiples ajustements mis en place ont permis un redressement de l'activité sans pour autant déclencher un plan de relance plus important. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en recul avec une chute de 3,84% pour l'indice EuroStoxx 50 et de 1,74% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros.

· **Octobre 2023**

L'actualité géopolitique du mois s'est concentrée sur le Moyen-Orient avec un regain de tensions à la suite des attaques du Hamas contre Israël. Au niveau économique, l'inflation en zone euro est passée sous les 3%, bénéficiant d'un effet de base favorable des prix de l'énergie, tandis que le PIB s'est contracté au 3ème trimestre. Ces éléments ont permis à la banque centrale de maintenir ses taux directeurs inchangés. Aux Etats-Unis, l'inflation est restée stable avec une dynamique économique toujours soutenue, bénéficiant de la croissance de la consommation des ménages. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en recul sur le mois avec une chute de 2,65% pour l'indice EuroStoxx 50, de 2,85% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros et de 3,86% pour l'indice des pays émergents.

· **Novembre 2023**

Les statistiques du mois de novembre ont mis en évidence le ralentissement économique aux États-Unis tant attendu, avec notamment un marché de l'emploi qui a fléchi et une inflation inférieure aux attentes. Cette configuration a permis aux investisseurs de considérer que les banques centrales avaient terminé leur cycle de hausse des taux directeurs, ce qui a permis une détente sur les taux d'intérêt à long terme. Par ailleurs, l'absence d'embrasement du conflit israélo-palestinien et les hésitations de l'OPEP ont permis aux prix du pétrole de se détendre.

Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en nette progression avec des hausses de 5,82% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 8,04% pour l'indice EuroStoxx 50 et 4,88% pour l'indice des pays émergents.

· **Décembre 2023**

Aux US, le marché de l'emploi est resté robuste et l'inflation a légèrement rebondi en novembre. Cependant, avec désormais 3 baisses de taux anticipées par la FED en 2024, les investisseurs ont ramené le taux 10 ans américain sous les 4% contre 5% atteint en octobre. En Europe, la BCE s'est montrée plus prudente que la FED sur une éventuelle baisse rapide des taux d'intérêt, en maintenant l'idée d'un plateau et d'une réduction de la taille de son bilan. Au Japon, la BOJ a laissé sa politique monétaire inchangée afin de bien s'assurer du retour de l'inflation sur son objectif de 2%.

Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis ont progressé de 3,52% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 3,21% pour l'indice EuroStoxx 50 et 2,28% pour l'indice des pays émergents.

· **Janvier 2024**

Au cours du mois, l'économie américaine a fait preuve de résilience avec des indicateurs d'activité relativement stables, une inflation en légère baisse et un marché de l'emploi toujours robuste. Face à ces éléments, la Fed a maintenu sa politique monétaire inchangée et une baisse de ses taux directeurs pourrait être envisagée un peu avant l'été. En Zone Euro, la récession a été évitée de justesse avec

une croissance nulle au T4 alors que l'inflation est très légèrement remontée en raison de la dissipation d'effets de base favorables. L'économie chinoise est restée morose pénalisée par le secteur de l'immobilier et le placement en liquidation du géant du secteur Evergrande.

Dans ce contexte, l'indice actions des pays développés MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,29%. A contrario, l'indice des pays émergents a cédé 2,76% sur le mois.

· **Février 2024**

Aux Etats-Unis, l'économie s'est montrée robuste, comme en témoigne l'accélération de l'emploi et des salaires, l'indicateur ISM des services et une inflation supérieure aux attentes. Dans ce contexte, les taux obligataires se sont légèrement tendus et J.Powell a réitéré ses propos de prudence sur le timing des prochaines baisses de taux. En zone euro, le secteur des services a affiché une amélioration conjoncturelle qui n'est pas confirmée par le secteur manufacturier, lequel est resté pénalisé par l'industrie allemande. En Chine, la banque centrale a abaissé son taux directeur à 5 ans afin de soutenir l'économie après la publication d'indicateurs décevants, notamment sur les nouvelles commandes et le recul des prix. Au Japon, le pays a entamé une récession technique et la banque centrale est restée accommodante malgré une inflation globale légèrement au-dessus de 2%. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 4,69% en février.

· **Mars 2024**

En zone euro, les chiffres d'inflation publiés début mars ont confirmé leur tendance baissière. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a considéré que les conditions macro-économiques devraient pouvoir permettre une baisse des taux en juin, mentionnant qu'à ce moment, la BCE aurait suffisamment de données pour agir. Aux Etats-Unis, la FED a également annoncé de probables futures baisses de taux, mais en restant prudente sur leur timing et leur ampleur. L'indicateur ISM Manufacturier de février a affiché une contraction plus marquée qu'attendue de l'activité, tirée par les nouvelles commandes et l'emploi. L'ISM services est aussi ressorti en baisse pénalisé par ses composantes exports, prix et emploi.

En Suisse, la BNS a été la première banque centrale à diminuer son taux directeur de 25 bps. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales

MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,34% en mars.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice

· **Avril 2023**

En termes de gestion, nous avons maintenu une exposition en actions proche de 75% au cours du mois avec un positionnement plus équilibré et moins cyclique, compte tenu des risques de récession induits par la remontée des taux directeurs des banques centrales. Conformément à notre stratégie long terme, l'allocation géographique du fonds est restée très internationale, ce qui a freiné la performance depuis le début de l'année en raison de la nette surperformance des grandes valeurs de la Zone Euro par rapport aux indices d'actions des autres pays exprimés en euros.

· **Mai 2023**

En termes de gestion, malgré les risques d'un prochain ralentissement économique, nous avons maintenu la part des actions du fonds autour de 75% dans la perspective d'un accord probable sur le plafond de la dette américaine. Nous avons toutefois légèrement diminué la proportion relative des actions françaises, qui ont largement bénéficié de facteurs positifs depuis la fin du mois de septembre 2022, au profit d'actions internationales.

· **Juin 2023**

En termes de gestion, nous avons modifié la poche d'actions européennes en diminuant la part des actions françaises au profit d'actions hors de la zone euro.

Nous avons, par ailleurs, maintenu une exposition en actions légèrement au-dessus de 75% dans un contexte économique plus résistant que ce qui était attendu il y a quelques mois.

· **Juillet 2023**

En termes de gestion, nous avons réduit la part des petites valeurs européennes au profit de sociétés de plus grande taille, moins dépendantes de leur marché domestique. Au global, nous avons maintenu une exposition en actions proche de 75% au cours du mois.

· **Août 2023**

En termes de gestion, nous avons légèrement revu la composition du portefeuille dans l'optique d'un possible ralentissement de l'économie dans les prochains mois. Nous avons ainsi réduit la part des petites sociétés européennes au profit des plus grandes sociétés moins sensibles à la crise et avons mis en place des couvertures pour 3% du portefeuille.

· **Septembre 2023**

En termes de gestion, nous avons globalement réduit la part des actions européennes qui pourraient être affectées en cas de récession importante. Nous n'avons pas significativement modifié le reste du portefeuille, en maintenant une diversification géographique internationale conséquente au sein de ce fonds éligible au PEA.

· **Octobre 2023**

En termes de gestion, nous avons maintenu une certaine prudence dans notre exposition aux actions en raison des risques d'un prochain ralentissement économique. Parmi les principaux mouvements, nous avons arbitré une partie de notre exposition aux marchés d'actions émergentes vers des actions européennes qui nous semblaient revenues à des niveaux plus attractifs en termes relatifs.

· **Novembre 2023**

En termes de gestion, nous avons augmenté l'exposition en actions européennes, compte tenu de l'amélioration de la situation du point de vue des marchés financiers.

· **Décembre 2023**

En termes de gestion, notre allocation d'actifs a bénéficié de la bonne tenue des actifs risqués. Nous avons maintenu l'exposition en actions compte tenu de l'amélioration de la situation du point de vue des marchés financiers. En termes d'allocation géographique, nous avons légèrement réduit les marchés émergents au profit du Japon et des États-Unis.

· **Janvier 2024**

En termes de gestion, nous avons maintenu la part des actions des pays développés à un niveau élevé dans le sillage d'un environnement économique favorable et d'une prochaine détente des taux des banques centrales. Nous avons cependant profité de la hausse des marchés pour prendre de légers profits sur les actions américaines.

· **Février 2024**

En termes de gestion, nous avons maintenu une part d'actions significative compte tenu du profil de risque du fonds, dans un environnement qui nous paraissait toujours favorable. En termes d'allocation géographique relative, nous avons pris des profits sur les actions européennes que nous avons privilégiées depuis quelques mois. En parallèle, nous avons également réduit la part des actions émergentes en raison de la modification récente de la composition d'un des très rares ETF disponible en PEA sur cette classe d'actifs.

· **Mars 2024**

En termes de gestion, nous avons maintenu une part d'actions significative compte tenu du profil de risque du fonds, dans un environnement qui nous paraissait toujours favorable même s'il intègre désormais beaucoup de bonnes nouvelles.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC

· **Perspectives globales**

Pour l'année 2024, les principales banques centrales devraient pouvoir procéder à des baisses de taux. Néanmoins, elles ne prendront pas le risque d'aller trop vite, car des tensions inflationnistes subsistent. En effet les différents marchés du travail restent tendus. Par ailleurs les diverses tensions géopolitiques sont aussi des sources de tensions sur les chaînes d'approvisionnement et donc sur les prix (conflit russo-ukrainien et au moyen orient, ou tensions Chine-Taiwan).

L'année 2024, est aussi une année électorale dans de nombreux pays, et il est fort à parier que les efforts sur les déficits attendront les prochaines mandatures. Cela maintiendra une forme de complaisance budgétaire entraînant un surcroît d'activité, mais aussi un surcroît d'émission de papier pour les gouvernements, tirant les taux vers le haut.

Enfin s'agissant de la micro-économie, les entreprises font face à de nombreux défis comme adapter leurs appareils de production à la transition écologique, accroître la productivité avec l'intelligence artificielle, mais aussi maintenir les circuits d'approvisionnement au gré des conflits.

Nous pensons que l'année sera marquée par une alternance entre des « cycles économiques de courte durée », avec d'un côté un dynamisme économique tiré par un marché du travail résilient et les investissements, qui entraînera des pressions sur les prix, qui se traduiront par un regain de tension sur les taux. De l'autre côté, les tensions sur les taux se matérialisent par des tensions sur le financement des entreprises, et donc sur les marges de celles-ci, ainsi qu'à terme sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces ralentissements conjoncturels devant alors se traduire par des baisses des taux d'intérêt.

A court terme, l'apaisement des tensions sur les matières premières, les chaînes de production, le ralentissement de l'activité manufacturière et plus récemment des services, ont permis d'infléchir la trajectoire de l'inflation qui revient graduellement vers les objectifs des banquiers centraux. Cette dynamique devrait se poursuivre avec le ralentissement de certaines composantes à plus forte inertie tels que le logement ou les prix des services. Ces éléments permettront de renforcer la confiance des banques centrales sur l'efficacité de leur politique, et validera la « pause » puis le « pivot » de leur politique monétaire.

Sur le plus long terme, nous avons la conviction qu'au cours de ce nouveau cycle économique démarré post-covid, l'inflation sera plus élevée que précédemment, en raison des besoins en investissement pour la transition et la relocalisation, mais aussi en raison de tension sur le marché du travail. La prise en compte par les banques centrales de ce nouvel état de l'inflation à long terme, potentiellement au-dessus de leur cible à 2%, impactera leur future politique monétaire. Le temps de cette prise en compte reste encore aujourd'hui incertain, et amènera lui aussi encore de la volatilité sur les taux de marché au cours de 2024.

· **Perspectives sur les actions**

A ce stade, hors choc exogène ou géopolitique, nous ne voyons pas de catalyseurs à un effondrement des marchés. Compte tenu de la bonne tenue des marchés sur les quatre derniers mois, notre analyse actuelle nous conduit à ne pas prendre trop de risques avant une éventuelle récession (légère) et à diversifier notre exposition entre l'Europe, les Etats-Unis, le Japon et les pays émergents, tout en restant investis majoritairement sur des grandes capitalisations boursières. La « pause » opérée par les principales banques centrales offre une meilleure visibilité aux entreprises, favorisant le cycle d'investissement et abaissant les risques pour les acteurs les plus sensibles à la hausse de taux.

D'un point de vue de l'allocation géographique, la baisse des taux aux Etats-Unis pourrait se traduire par un affaiblissement du dollar, ce qui favoriserait les actions émergentes.

Côté thématique, nous nous apprécions les valeurs de la transition énergétique, le secteur immobilier de la zone euro et le secteur de la technologie.

Perspectives sur les obligations

Les publications macroéconomiques traduisent les effets du resserrement monétaire, le ralentissement de l'inflation nous laisse envisager la fin du cycle de resserrement des Banques Centrales. Nous estimons que les taux longs sont désormais correctement valorisés et devraient rester globalement proches des niveaux actuels.

Sur les obligations d'entreprises, nous sommes plus prudents pour les prochains mois en privilégiant les entreprises les mieux notées ou en favorisant les échéances assez courtes du fait de leur meilleure visibilité et d'une courbe des taux assez plate, dans une optique de portage à moyen terme.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

ACTION PRIVÉE ÉVOLUTIF I cap 11,90%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 13.79% sur cette période.
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
AM PEA MSCI EMM ESG	FR0013412020		-853 289
AMU PEASP500 ESG DAI	FR0013412293		-155 850
AMUNDI ETF EURO	LU1681047236		-459 880
AXA PEA REG.C 4DEC	FR0000447039	993 378,04	-1 284 242,28
CM-CIC PEA SE.3DEC	FR0000979239		-457 412
EURO STOXX 50 0923		211 362,5	-212 950
EURO STOXX 50 1223		913 800	-922 525
Indép et Expans Euro	LU1832175001		-329 536
ISHR EURO STX50	IE00B53L3W79	980 340	-317 520
LBPAM 3 MOIS E	FR0010729467		-15 467

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0010899567	MAM-SM CAP-I	417 077,44

Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 95,78 % de l'actif net en instruments éligibles.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice

06/11/2023 : Intégration d'un mécanisme de plafonnement des rachats à titre provisoire (« Gates »)
01/01/2024 : Suite au rachat de Mandarin Gestion par Meeschaert Asset Management, le fonds a changé de société de gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarin Gestion.

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandariné Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandariné Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandariné gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandariné Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandariné Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site mandarine-gestion.com. Mandariné Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Eléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Eléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.
- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
 - Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;
 - Paiement différé : En application des exigences réglementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Pour rappel, les sociétés Mandarin Gestion et Meeschaert Asset Management ont fusionné au 01 janvier 2024. Les chiffres présentés ci-dessous sont donc les chiffres agrégés post-fusion.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut :	8 736 311 €
- Nombre de bénéficiaires :	90

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	2 714 500 €
- Nombre de bénéficiaires :	90

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarin Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut :	6 162 438 €
- Nombre de bénéficiaires :	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut :	2 045 700 €
- Nombre de bénéficiaires :	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

II. COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



ACTIONPRIVEE EVOLUTIF

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**

ACTIONPRIVEE EVOLUTIF
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
40, avenue George V
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ACTIONPRIVEE EVOLUTIF relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ACTIONPRIVEE EVOLUTIF

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.07.19 10:11:56 +0200



BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 933 696,54	6 518 353,85
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 933 696,54	6 518 353,85
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 933 696,54	6 518 353,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	290,54	3 373,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	290,54	3 373,02
COMPTES FINANCIERS	298 207,53	154 861,14
Liquidités	298 207,53	154 861,14
TOTAL DE L'ACTIF	5 232 194,61	6 676 588,01

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 886 263,69	7 023 998,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	347 455,74	-230 478,98
Résultat de l'exercice (a,b)	-82 886,95	-127 600,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	5 150 832,48	6 665 918,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	81 362,13	10 669,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	81 362,13	10 669,67
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	5 232 194,61	6 676 588,01

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 236,20	343,41
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 236,20	343,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 462,98
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	1 462,98
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 236,20	-1 119,57
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	111 895,35	150 275,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-106 659,15	-151 394,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	23 772,20	23 793,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-82 886,95	-127 600,93

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	1,90% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50% TTC maximum Commissions de souscription maximum : 0,5% Commissions de rachat maximum : 0,5%
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	Néant

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts ACTIONPRIVEE EVOLUTIF	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 665 918,34	9 302 089,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	173 540,26	122 619,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 312 655,43	-2 124 234,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	516 480,44	306 702,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-66 671,00	-505 213,12
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 812,50	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 500,00	-83 900,00
Frais de transactions	-5 866,94	-5 313,80
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	276 433,46	-195 436,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>717 169,37</i>	<i>440 735,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-440 735,91</i>	<i>-636 171,94</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-106 659,15	-151 394,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 150 832,48	6 665 918,34

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 207,53	5,79
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	298 207,53	5,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	290,54
TOTAL DES CRÉANCES		290,54
DETTES		
	Rachats à payer	73 728,93
	Frais de gestion fixe	7 633,20
TOTAL DES DETTES		81 362,13
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-81 071,59

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 550,5	173 540,26
Parts rachetées durant l'exercice	-20 614,9	-2 312 655,43
Solde net des souscriptions/rachats	-19 064,4	-2 139 115,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 535,5	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	114 152,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Rétrocessions des frais de gestion	2 256,71

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			417 077,44
	FR0010899567	MADARINE SMALL CAPS FRANCE I	417 077,44
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			417 077,44

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-82 886,95	-127 600,93
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-82 886,95	-127 600,93

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-82 886,95	-127 600,93
Total	-82 886,95	-127 600,93

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	347 455,74	-230 478,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	347 455,74	-230 478,98

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	347 455,74	-230 478,98
Total	347 455,74	-230 478,98

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net en EUR	9 630 238,83	12 437 511,09	9 302 089,10	6 665 918,34	5 150 832,48
Nombre de titres	110 031,8	102 955,3	79 623,9	61 599,9	42 535,5
Valeur liquidative unitaire	87,52	120,80	116,82	108,21	121,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,91	-1,01	17,63	-3,74	8,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,94	-2,04	-2,38	-2,07	-1,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF PEA JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	EUR	15 000	425 595,00	8,26
AMUNDI PEA MSCI EMER MARKETS ESG LEADERS UCITS ETF	EUR	15 000	318 885,00	6,19
AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF - DAILY HEDGED EU	EUR	10 000	343 390,00	6,66
AXA PEA REGULARITE C FCP 4DEC	EUR	1 000	99 516,10	1,94
BNPP EASY S AND P 500 EUR HEDGE	EUR	30 000	520 359,00	10,11
CM-CIC PEA SERENITE FCP 3DEC	EUR	3 400	685 474,00	13,31
MADARINE SMALL CAPS FRANCE I	EUR	13	417 077,44	8,09
STOXX EUR 600 THEAM EASY	EUR	58 000	916 980,00	17,80
TOTAL FRANCE			3 727 276,54	72,36
IRLANDE				
iShares VII PLC - iShares Core EURO STOXX 50 ETF EUR Acc	EUR	4 500	826 740,00	16,05
TOTAL IRLANDE			826 740,00	16,05
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	3 000	379 680,00	7,37
TOTAL LUXEMBOURG			379 680,00	7,37
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 933 696,54	95,78
TOTAL Organismes de placement collectif			4 933 696,54	95,78
Créances			290,54	0,01
Dettes			-81 362,13	-1,58
Comptes financiers			298 207,53	5,79
Actif net			5 150 832,48	100,00

Parts ACTIONPRIVEE EVOLUTIF	EUR	42 535,5	121,09
------------------------------------	------------	-----------------	---------------